

Association des industries aérospatiales du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'industrie aérospatiale canadienne est la cinquième en importance dans le monde. C'est une industrie du savoir, fortement axée sur l'exportation, qui emploie 88 000 Canadiens d'un océan à l'autre (150 000 en comptant les emplois induits). Elle engendre des revenus annuels de plus de 22 milliards de dollars et investit chaque année près de 2 milliards de dollars dans la R-D. La R-D et l'innovation sont essentielles pour que le Canada soit plus compétitif dans le secteur aérospatial. Les occasions d'affaires sur le marché aérospatial mondial devraient dépasser les 4,5 billions (4 500 milliards) de dollars dans les 20 prochaines années. L'intensification de la R-D aérospatiale permettra au Canada de tirer parti de cette croissance. S'il le fait, le Canada peut envisager, pour le secteur aérospatial, des recettes annuelles de plus de 35 milliards de dollars d'ici 2030. L'avantage comparatif du Canada dans ce secteur dépend dans une grande mesure de la technologie et de l'innovation. Des investissements stratégiques dans toute la gamme des travaux de R-D seront essentiels pour que notre industrie puisse soutenir la concurrence avec les pays émergents qui cherchent accaparer une plus grande part de ce marché lucratif et qui ne reculent devant aucune dépense à cette fin. – L'étape de démonstration de la technologie constitue un élément capital dans la gamme des travaux de R-D. C'est l'étape la plus critique du développement d'une nouvelle technologie aérospatiale car c'est à ce stade que l'industrie présente les nouveaux systèmes et technologies à intégrer dans des plates-formes futures. C'est également le stade où le risque de perdre une technologie intermédiaire est le plus grand. Pourtant, une fois éprouvées, ces technologies permettent d'exploiter à long terme des technologies lucratives génératrices d'emplois au Canada. Il est donc impératif pour le Canada de veiller à ce que les technologies de pointe et les technologies très avancées soient appuyés par un programme de démonstration technologique. – Le crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) a joué un rôle de premier plan pour attirer et maintenir des investissements dans la recherche au Canada. D'après une enquête de l'AIAC, les changements proposés dans le budget 2011 entraîneront une baisse considérable des investissements dans la R-D et affaibliront l'avantage comparatif du Canada par rapport aux autres pays. L'AIAC recommande que les dépenses de main-d'œuvre et de capital consacrées à la RS&DE soient remboursables et exonérées au taux proposé de 15 %. Le soutien de la R-D et de l'innovation grâce à un programme de démonstration technologique et le maintien de l'efficacité du crédit d'impôt à la RS&DE comptent parmi les mesures nécessaires au maintien du Canada parmi les chefs de file mondiaux de la technologie aérospatiale.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La création d'emplois découle de la croissance et de la promotion d'industries fortes, innovatrices et axées sur l'exportation telles que l'aérospatiale. La croissance projetée de la demande d'aéronefs, qui sera surtout alimentée par la croissance des classes moyennes dans la région Asie-Pacifique, devrait atteindre 4,5 billions (4 500 milliards) de dollars au cours des 20 prochaines années. Le Canada, dont l'industrie aérospatiale se classe cinquième en importance dans le monde, jouit d'un avantage concurrentiel qui lui donne la possibilité de tirer parti de cette croissance et de créer ainsi des emplois de grande qualité pour les Canadiens. Les investissements dans la R-D constituent un facteur essentiel au développement des capacités futures d'innovation des entreprises aérospatiales. Le gouvernement dispose de plusieurs moyens pouvant être optimisés pour favoriser leur croissance et leur innovation. On peut citer notamment ce qui suit : les programmes de soutien de la recherche tels que l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD); le rendement des dépenses d'approvisionnement, y compris une meilleure exploitation de la politique des retombées industrielles et régionales (RIR) et du crédit d'impôt à la RS&DE. – L'ISAD et les programmes qui l'ont précédée sont au cœur du succès de l'industrie aérospatiale canadienne. Toutefois, un programme amélioré de R-D sera essentiel pour maintenir la compétitivité future de l'industrie. À cette fin, l'ISAD doit être dotée d'un financement garanti à long terme et être optimisée de façon à mieux refléter la réalité actuelle de l'industrie. – La politique des RIR doit être utilisée d'une manière stratégique pour financer un programme de démonstration technologique et la mise au point de technologies clés définies dans la feuille de route technologique de l'industrie. La participation des PME augmentera les chances que des fournisseurs canadiens soient choisis pour réaliser de nouveaux projets au Canada et à l'étranger, tout en constituant un bassin d'esprits novateurs et de travailleurs hautement spécialisés dans la chaîne d'approvisionnement. Cela créera un environnement hautement productif de conception, de développement, de fabrication et de soutien des technologies spatiales et aérospatiales de pointe. – En veillant à ce que le crédit d'impôt à la RS&DE demeure un moyen efficace d'attirer et de garder les investissements dans la R-D canadienne, nous continuerons à créer des emplois de qualité pour les Canadiens. Ces mesures renforceront la compétitivité et la productivité, donnant à notre industrie la possibilité de tirer parti de la croissance extraordinaire de la demande d'aéronefs et de créer ainsi des emplois durables et de grande qualité pour les Canadiens.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La croissance de l'industrie découlera du maintien de notre excellence dans la création de technologie et de propriété intellectuelle. À cette fin, le Canada doit adopter des mesures stratégiques pour attirer, former et garder les ressources humaines et les compétences nécessaires. Nos concurrents des pays émergents ont le double avantage du coût et de l'impact de nouvelles opérations entreprises au moyen de nouvelles technologies et d'une infrastructure plus récente de chaîne d'approvisionnement. Les entreprises canadiennes doivent devenir des fournisseurs de premier plan et investir dans des technologies et une infrastructure de pointe ainsi que dans l'innovation pour compenser le défi démographique. L'évolution démographique ainsi que les nouveaux procédés et technologies définiront

les besoins futurs de l'industrie aérospatiale. Non seulement nous aurons moins de travailleurs, mais la nouvelle génération apportera de nouvelles compétences, de nouveaux processus de pensée et des approches différentes de l'organisation du travail et des locaux. Les emplois et les compétences seront différents à l'avenir, il sera essentiel d'avoir la souplesse nécessaire pour passer d'un emploi ou d'un secteur industriel à un autre. La recherche de travailleurs continuera de figurer parmi les principaux défis de l'industrie aérospatiale. Le perfectionnement des employés et la recherche de jeunes pour remplir les postes de l'avenir (davantage de robotique, d'emplois basés sur Internet, moins de production et de main-d'œuvre, plus grandes compétences technologiques) seront extrêmement importants pour combler d'éventuelles lacunes en ressources humaines. Encore une fois, les bons outils, comme un programme de démonstration technologique, entraîneront la création d'emplois bien rémunérés et le recours au bassin actuel de ressources. Comme l'éducation et la formation relèvent de différents ordres de gouvernement, il est impératif de créer un mécanisme permettant à l'industrie aérospatiale d'établir un cadre commun d'action, d'harmoniser ses activités, de partager ses connaissances et ses pratiques exemplaires et de mettre en œuvre un nouveau modèle pour attirer et former les personnes ayant les compétences voulues pour les emplois de l'avenir et pour veiller à développer constamment leurs connaissances au fur et à mesure de l'évolution de la technologie. Cela nécessitera un mécanisme dans le cadre duquel le gouvernement fédéral, les provinces, les universités, les syndicats, les établissements de recherche et l'industrie pourront guider l'élaboration des modèles, des stratégies et des plans d'action voulus pour atteindre ces objectifs.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Les difficultés inhérentes de l'industrie aérospatiale – risque élevé et longues périodes de récupération – peuvent empêcher les sociétés (souvent les PME) de saisir les occasions commerciales qui se présentent et les priver ainsi de la participation aux chaînes de valeurs mondiales. La chaîne d'approvisionnement canadienne doit s'écarter rapidement et énergiquement de la fabrication « sur mesure » pour que ses membres deviennent des fournisseurs perfectionnés et intégrés utilisant les technologies et les procédés nécessaires à la production des aéronefs de demain. Tandis que les fabricants d'équipement d'origine s'efforcent de bâtir une chaîne d'approvisionnement intégrée, les fournisseurs canadiens doivent s'adapter pour offrir les meilleurs produits, la meilleure technologie, la meilleure gestion de programmes et la capacité de concevoir la solution la plus compétitive pour les plates-formes futures. Ils auront ainsi la possibilité de croître considérablement grâce à une approche axée sur l'ingénierie s'appuyant sur des technologies et des procédés de fabrication avancés, comme l'impression 3D et les cellules intelligentes, la numérisation et la robotique intelligente. Dans le cadre de ce qu'on pourrait percevoir comme une tendance à la relocalisation, différentes initiatives devraient être envisagées pour appuyer la transition de la chaîne d'approvisionnement aérospatiale canadienne à la génération suivante de technologies et de procédés, notamment : – Une déduction pour amortissement accéléré, qui deviendrait une caractéristique permanente de notre régime fiscal, afin de favoriser l'acquisition des équipements et des matériels avancés nécessaires. – Un crédit d'impôt à la RS&DE qui serait remboursable et non imposable pour les dépenses de main-d'œuvre et de capital, au taux proposé de 15 %. Cette mesure atténuerait les effets négatifs prévus des changements proposés et assurerait le maintien des investissements visant à accroître la productivité. – Application de la politique des retombées industrielles et régionales pour appuyer l'adoption de nouveaux procédés et technologies de fabrication tels que l'impression 3D, la numérisation et la connectivité. – Un programme de démonstration technologique permettant d'établir la faisabilité de certaines nouvelles technologies, de

façon à en faciliter la production et à augmenter la productivité. – Un programme renouvelé de R-D, sur le modèle de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, qui serait adapté au modèle actuel de partage des risques et de recherche en collaboration, qui serait d'un accès plus facile aux PME et qui appuierait les nouveaux procédés et technologies de production.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

L'ensemble du secteur manufacturier canadien est maintenant exposé à une concurrence acharnée de la part des économies émergentes, qui tentent d'accaparer la plus grande part possible du marché de la fabrication à valeur ajoutée. Beaucoup des pays en cause font des investissements massifs dans l'infrastructure et la formation, ce qui attire chez eux de plus en plus d'investissements étrangers. Les États-Unis constituent une exception à cet égard puisqu'ils attirent encore d'importants investissements grâce à une politique de relocalisation. Cette situation nécessite une approche stratégique de la fabrication visant à produire différemment et à augmenter la productivité. L'industrie aérospatiale est particulièrement touchée par la délocalisation des emplois. Elle est à la croisée des chemins et doit modifier radicalement son positionnement stratégique. Elle peut le faire grâce à un cadre national coordonné comprenant une transformation dynamique de l'industrie axée sur : une innovation accrue dans les produits et les procédés et l'adoption de procédés de production de pointe, le développement de technologies révolutionnaires appuyées par un bon programme de démonstration, la recherche, la formation et le maintien de travailleurs hautement qualifiés pouvant constituer la main-d'œuvre de l'avenir, et un environnement favorable à l'augmentation de la productivité. Le Canada dispose déjà d'un certain nombre de mesures tactiques. Toutefois, la concurrence mondiale a modifié les marchés et les modèles commerciaux, imposant d'adopter rapidement et fermement un cadre stratégique visionnaire afin de promouvoir l'innovation à titre de première priorité du Canada. Un tel cadre permettrait de favoriser la croissance dans le secteur de la fabrication à valeur ajoutée et de relocaliser les programmes de travail au Canada, de façon à créer des emplois de qualité, à augmenter la productivité et à développer les exportations. Pour atteindre cet objectif et imprimer l'élan nécessaire pour remettre le Canada en position de force, le gouvernement devrait, en partenariat avec l'industrie, adopter les mesures suivantes : • Stimuler la R-D et l'innovation grâce à un programme amélioré de RS&DE. • Mettre en œuvre un programme de démonstration des technologies spatiales et aérospatiales afin d'imprimer l'élan nécessaire pour améliorer la position de l'industrie. • Assurer le financement à long terme de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et l'adapter au contexte dans lequel l'industrie aérospatiale fonctionne actuellement (c'est-à-dire prévoir des mesures de soutien telles que la recherche en collaboration, la démonstration technologique, etc.). • Maximiser les moyens dont le gouvernement dispose, comme les achats du MDN à l'appui des grandes capacités intérieures, et favoriser l'utilisation de la politique des retombées industrielles et régionales pour appuyer l'innovation et le développement technologique.